

Mairie de Marolles-en-Brie Place Charles de Gaulle 94440 Marolles-en-Brie	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° 0085/2021	Objet : Adoption des montants des récompenses du Challenge de Marolles

Conseillers en exercice :

Présents : 18

Pouvoirs : 09

Absents : 00

Votants : 27

L'an deux mil vingt et un, le 16 décembre à 19h00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 9 décembre 2021, s'est réuni exceptionnellement à l'Espace des Buissons en séance publique sous la présidence d'Alphonse BOYE, Maire,

Présents : Alphonse BOYE, Maire.

Vanessa HANNI, Anne FERREIRA, Jean-Luc DESPREZ, Pauline BOHNERT-BISQUERT, Céline MONASSA, adjoints au Maire.

Roland TIBI, Jean-Pierre VANHAVERE, Dominique HUMEZ, François ELIE, Noémie ARNOFFI, Jean-Jacques GAREAU, Margot MAGIN, Martine HARBULOT, Carine LACROIX CHARLES, Benjamin GAUDON, Mathias ALONSO, Joël VILLAÇA, conseillers municipaux.

Absents représentés : Alain BOUKRIS représenté par Alphonse BOYE, Arnaud DESSAINT représenté par Vanessa HANNI, Caroline DELISSE représentée par Noémie ARNOFFI, Mehdi BELLOUTH représenté par Alphonse BOYE, Samantha CRISIAS représentée par Vanessa HANNI, Grégory NGUYEN représenté par Pauline BOHNERT-BISQUERT, Nicole DELBOSC représentée par Martine HARBULOT, Bernard KAMMERER représenté par Carine LACROIX CHARLES, Stéphanie COUCHOUX représentée par Céline MONASSA.**Absents** : /

Monsieur Mathias ALONSO a été nommé secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;**Vu** l'avis de la Commission Finances et Marchés Publics en date du 14 décembre 2021 ;**Considérant** que la commune souhaite conserver son partenariat avec le CFA AFASEC du Domaine de Grosbois dans la co-organisation du Challenge de Marolles visant à récompenser les apprentis jockey ;**Considérant** qu'il convient d'adopter les montants des récompenses dudit Challenge de Marolles ;**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,****A l'unanimité****ARTICLE 1 : FIXE** le montant des récompenses pour les catégories Trot attelé et Trot monté à :

- 1^{er} prix : 275 euros.
- 2^{ème} prix : 200 euros.
- 3^{ème} prix : 200 euros.

ARTICLE 2 : DIT que les crédits nécessaires à la dépense seront inscrits au Budget.

CERTIFIE CONFORME

MAROLLES-EN-BRIE, le 16 décembre 2021

Alphonse BOYE
Maire de Marolles-en-Brie